



## **CHARTRE pour les candidats investis ou soutenus par Objectif France à l'occasion des élections municipales 2020**

La présente *Charte Objectif France* est destinée aux candidats aux élections municipales 2020 investis ou soutenus par Objectif-France.

Son objectif consiste à promouvoir les principes et valeurs qui fondent et animent le mouvement Objectif France. Elle engage le candidat à les respecter pendant la campagne et toute la durée du mandat.

Chaque candidat demeure libre dans le cadre de la campagne et dans l'exercice du mandat pour lequel il a été élu. Il doit néanmoins s'attacher à respecter d'une part ces principes constituant le socle d'Objectif France et à répondre d'autre part à certains critères particuliers.

Son adoption oblige les signataires.

Ainsi, le candidat reconnaît les principes prônés par Objectif France :

- la probité ;
- la défense du bien commun en toutes circonstances ;
- le respect et la considération de chacun.

En outre chaque candidat s'engage à respecter les critères suivants :

1. Avoir un casier judiciaire vierge et s'engager à démissionner en cas de mise en examen ou de condamnation pour un délit grave notamment concernant la probité ou le comportement.
2. Favoriser l'accès des jeunes aux responsabilités locales en ayant au minimum deux jeunes de moins de trente ans sur la liste en fonction de l'importance de la commune ;
3. Assurer une transparence des finances communales, en particulier lors de la préparation du budget annuel tant dans l'attribution des subventions que dans le détail des dépenses de fonctionnement et d'investissement ;
4. S'engager à pratiquer une politique de fiscalité locale et d'endettement raisonnable afin de ne pas dissimuler aux administrés leurs charges futures ;
5. Organiser des rendez-vous publics périodiques avec les citoyens notamment pour les projets et investissements d'ampleur avec recours éventuel au référendum local ;
6. Placer la tranquillité des citoyens au centre des préoccupations municipales en instaurant d'une part, un partenariat formalisé entre élus, conseils de quartiers, police municipale et gendarmerie ou police nationale, et d'autre part, un partenariat avec les autorités judiciaires pour accompagner au niveau de la municipalité les condamnés à des travaux d'intérêt général.
7. Instaurer des pratiques soucieuses de l'amélioration du cadre de vie : entretien et préservation du patrimoine, priorité donnée aux énergies propres dans les flottes de véhicules, les projets et les

bâtiments de la municipalité, gestion de l'eau responsable, tri sélectif et recyclage ou valorisation énergétique des déchets, propreté des espaces publics ;

8. Favoriser l'accès social à la propriété et assurer la transparence dans la politique du logement social au travers des critères d'éligibilité dans les commissions d'attribution.

9. Améliorer les déplacements au sein de la commune par un équilibre entre infrastructures dédiées aux vélos, aux voitures, à la marche et aux différents modes de transports en commun qui devront être adaptés à la densité des besoins.

10. Adopter une attitude respectueuse à l'égard des élus d'opposition et en particulier, veiller à les associer à toutes les commissions, comités et équipes de projets.

L'adoption de la *Charte Objectif-France* permet à chaque candidat de se prévaloir de l'image du mouvement et de ses dirigeants.

En contrepartie, *Objectif-France* soutiendra ses candidats en toutes circonstances et par tous moyens.

Enfin, *Objectif-France* conseillera et aidera tout candidat qui en fait la demande sur les sujets techniques, politiques, opérationnels ou humains et relatera au niveau national les problématiques ou sujets locaux qui revêtiront un intérêt général.

En revanche, le non-respect des principes et des critères particuliers énumérés ci-dessus durant la campagne et pendant l'exercice du mandat pourra entraîner la saisine du Bureau National d'Objectif France qui statuera sur le maintien du soutien du mouvement au profit du candidat et/ou sur son éventuelle exclusion du mouvement.

### **CHARTE OBJECTIF FRANCE**

Je soussigné(e) .....

Candidat (e) à l'élection ..... sur la liste.....

Tête de liste .....

dans la commune de .....département.....

Déclare avoir pris connaissance de la *Charte Objectif France* et prendre l'engagement de me conformer aux principes et valeurs définis et prônés par *Objectif-France* tant durant la campagne municipales durant laquelle je serai reconnu(e) et soutenu(e) par *Objectif France* que durant le mandat pour lequel j'aurai été élu(e). Je reconnais que le non respect de mes engagements pourra entraîner la saisine du Bureau National d'*Objectif France* qui statuera sur le soutien apporté par le mouvement et mon éventuelle exclusion du mouvement.

Le candidat  
(Mentionner « lu et approuvé »)

Le Président d'Objectif-France